

Ce carnet est très simple :

Du côté gauche, vous remplissez les informations sur :

la **date**, la **rivière** et le **secteur de pêche**, le **mode de pêche** (MO = mouche artificielle ; VE = ver ; AN = appât naturel ; AU = autre).

IMPORTANT :

- Bien signaler parmi les ombres communs capturés ceux possédant une **nageoire adipeuse** (entouré) et ceux qui n'en possèdent pas.
- Surtout, pensez bien à donner la **durée** effective de votre partie de pêche

N'oubliez pas de noter scrupuleusement vos bredouilles. Cette aussi une donnée intéressante pour nous gestionnaires.

Les indications que vous porterez sur ce carnet nous sont utiles pour mieux connaître la richesse piscicole en salmonidés de nos rivières et orienter les actions futures qui y seront menées (repeuplements, aménagement de milieux, etc.).

Pêcheurs, la gestion piscicole vous appartient, sachez en profiter et remplissez consciencieusement votre carnet. Merci

Renvoyer votre carnet à votre Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire :
32 rue Henri Chas 43000 Le Puy-en-Velay - Tél 04.71.09.09.44



**CARNET DE PÊCHE OMBRE COMMUN
Rivière ALLIER - ANNÉE 2016 -**

AAPPMA de

Nom :

Prénom :

e-mail :

Adresse postale :
.....
.....

Téléphone :

